

SOMMAIRE DU N° 87

SMF	
Mot de la Présidente	3
Vie de la Société	4
TRIBUNE LIBRE	
À propos d'une phrase de François Ledrappier, <i>A. Damlamian</i>	5
Questions à <i>J.-M. Deshouillers</i> à propos des PEDR	6
HISTOIRE DES MATHÉMATIQUES	
Harold Marston Morse, <i>C. Debru</i>	9
MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUE	
Les Supercordes, <i>I. Antoniadis, E. Cremmer & K.S. Stelle</i>	17
ENSEIGNEMENT	
Sur les étudiantes en mathématiques, <i>Michèle Audin</i>	41
Qu'est-ce qu'Altair? <i>M. Lima & O. Moynot</i>	50
FORMATION DES MAÎTRES	
Introduction	57
Formation professionnelle et CAPES, <i>N. Bopp</i>	58
La formation continue des enseignants du second degré, <i>M. Vigué</i>	61
Quelques idées sur la formation des enseignants, <i>M. Carral</i>	62
La formation des Maîtres en Mathématiques, <i>D. Perrin</i>	64
« Informatique » et formation des professeurs de Mathématiques, <i>A. Petit</i>	65
Modélisation et Formation des Maîtres, <i>A. Lichniewsky</i>	68
Principes pour la formation initiale des professeurs, <i>APMEP</i>	71
Au Ministre de l'Éducation Nationale	73
INFORMATIONS	
Session d'automne du CNRS	75
Cellule MathDoc	78
Prix Gunnar Benktander	78
Objectif Science	79
Erratum	79
CARNET	
M. Herman	81
COURRIER DES LECTEURS	
DEA et DESS de mathématiques, <i>B. Beauzamy</i>	83
Pour le nouveau programme de terminale S, <i>H. Biratelle</i>	85

LIVRES 89

Dates limites de soumission des articles
pour parution dans le n° 88 : *15 février*
pour parution dans le n° 89 : *1^{er} mars*

Mot de la Présidente

Vous vous rappelez sans doute qu'il y a trois ans, la SMF a été soumise à un redressement fiscal, qui heureusement n'a pas eu de conséquences financières trop graves.

Vous devez savoir que cette année, en tant qu'association « loi 1901 », nous avons dû solliciter l'avis de l'administration fiscale sur notre statut applicable à partir du 1er janvier 2000. La réponse qui nous a été donnée (en juin dernier), confirmée par une lettre (en novembre) de la secrétaire d'état au budget, conclut à l'assujettissement de la SMF aux impôts commerciaux pour la partie de son activité concernant le fonctionnement du CIRM, activité que l'administration fiscale considère comme lucrative.

Il va sans dire que nous contestons cette décision, jusqu'à présent sans succès. J'espère que, comme en 1997-98, grâce au soutien de nos autorités de tutelle, nous pourrions sortir de cette situation difficile, qui risque de compromettre l'avenir de la SMF.

La CREM (Commission de Réflexion sur l'Enseignement des Mathématiques) a été créée voici bientôt deux ans. Le résultat de son travail s'est traduit très concrètement par plusieurs communiqués, puis un rapport d'étape sur la géométrie qui ont rencontré un très vif intérêt, et très récemment un rapport d'étape sur l'informatique (tous ces documents sont accessibles sur le serveur (<http://smf.emath.fr/Enseignements/ComEnseignementKahane>)). D'autres rapports sont en préparation.

Cependant au moment du changement de ministre, la situation de la CREM s'est révélée fragile car bien que mise en place par le ministre d'alors (C. Allègre), elle n'avait jamais reçu de lettre de mission officielle. Après un retard qui a pu paraître inquiétant, Jean-Pierre Kahane, président de la CREM, a enfin reçu le 5 décembre du ministre J. Lang une lettre qui donne mission à la commission de poursuivre ses travaux jusqu'en décembre 2002, en faisant évoluer sa composition.

L'année 2000, année mondiale des mathématiques, vient de s'achever. Elle a été riche en événements de toutes sortes, destinés à mettre en valeur et mieux faire connaître les mathématiques. Il serait dommage que la dynamique créée à cette occasion soit brutalement stoppée, et je crois que ce n'est pas le vœu de ceux et celles (et ils sont nombreux) qui ont travaillé au succès de cette année 2000. C'est pourquoi je vous souhaite à tous, chers et chères collègues, une année 2001 aussi fructueuse pour les mathématiques que le fut l'année 2000.

Vie de la Société

Personnel

Un poste était à pourvoir au secrétariat de la SMF à la suite du départ cet été de Nathalie Hermellin. Florent Arnaud a été recruté sur ce poste au 1er novembre.

CIMPA

Le mandat de Claude Lobry, directeur du CIMPA, est arrivé à expiration le 31 août 2000. Il a été remplacé à ce poste par Michel Jambu, professeur à l'université de Nantes.

Journée du 9 novembre

Le 9 novembre à l'IHP, la SMF a organisé une demi-journée de conférences, entrecoupées d'intermèdes musicaux (par le trio de cors de basset « Cave canem ») pour célébrer les 5 prix de la Société Mathématique Européenne obtenus par des jeunes chercheurs de l'école mathématique française.



IHP, le 9 novembre 2000, *trio Cave Canem*

Bulletin électronique

Les articles du Bulletin de la SMF sont désormais accessibles aux abonnés sous forme électronique. Les modalités d'accès sont précisées sur le serveur (<http://smf.emath.fr/Publications/EditionsElectroniques.html>).

Élections

Comme chaque année, il va y avoir huit sièges à pourvoir au conseil de la SMF. Pour être candidat, il faut être à jour de cotisation et envoyer une profession de foi de quelques lignes avant la fin avril 2001.

À propos d'une phrase de François Ledrappier dans son bilan du Comité National 1995–2000.

Alain Damlamian (*Université Paris XII*)

Le texte que François Ledrappier, président sortant de la Commission 01 du Comité National, a fait paraître dans MATAPLI et la Gazette est des plus intéressants pour la communauté. Le but de la présente lettre n'est pas d'en faire l'exégèse, qui sera éventuellement laissée à d'autres intervenants plus qualifiés. Mais il est de mettre les choses au point à propos d'une ou deux phrases qui y apparaissent, semblant anodines mais lourdes de sous-entendus. Voici cette phrase :

« Un mot sur les lobbies : la SMAI a tenté une fois une démarche auprès de la Direction Générale qui n'a bien sûr pas donné suite. C'est quand même dangereux car une direction moins saine aurait pu en tirer parti pour affaiblir les mathématiques. »

Le président de la SMAI, que j'étais à l'époque de cette démarche (je venais tout juste d'être élu dans cette fonction) tient donc à donner des précisions sur la démarche effectuée, ses causes et ses conséquences.

En juin 1996, les résultats du recrutement au CNRS en Mathématiques (donc relevant de la Commission 01) étaient apparus comme assez consternants pour les mathématiques appliquées : le nombre de recrutements de mathématiciens appliqués était très bas, et ceci malgré certains profils explicitement appliqués (mais qui n'avaient pas été respectés, au moins dans l'esprit). Il s'en est suivi une série de messages envoyés au président de la SMAI pour demander une intervention auprès du CNRS. Parmi les expéditeurs, de nombreux Directeurs de Laboratoires associés au CNRS et en Math Appli. La direction de la SMAI a d'abord (durant l'été) envisagé d'envoyer un message de protestation à la direction du CNRS. À la rentrée de septembre 1996, nous avons appris que Jean-Michel Lemaire, directeur scientifique pour les mathématiques, était intéressé par une discussion orale. Ceci a conduit à une entrevue entre Catherine Bréchnignac, à l'époque directrice du département SPM, le 28 novembre 1996, avec une délégation de quatre membres de la SMAI, en présence de Jean-Michel Lemaire. Cette entrevue a permis de clarifier la situation, et je suis persuadé que la direction du CNRS a compris les raisons effectives de notre démarche. Cette intervention n'est d'ailleurs pas restée sans effet, puisque quelques semaines plus tard, la personnalité nommée à la commission 01 en remplacement d'un de ses membres démissionnaire, était mathématicien appliqué.